



ZOOM SUR VOTRE DÉPARTEMENT

LES CARTES QUI PROUVENT QU'IL FAUT MAINTENIR LA MESURE SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU CIBLE

À la demande de la Ligue, le professeur Claude Got* a coordonné une étude de l'accidentalité de 2006 à 2015 sur les 400 000 kilomètres de routes bidirectionnelles sans séparateur médian.

Cette étude montre que dans chaque département, 50 % des tués sont recensés sur 15 % en moyenne de la longueur totale de ses routes.

92 cartes montrent que les plus « belles » routes (souvent droites, en bon état) sont celles qui totalisent le plus de tués. Ce sont également les voies les plus circulées, celles qui ont le plus gros trafic.

« Sans surprise, notre étude démontre que les belles routes secondaires sont celles où on meurt le plus et donc que la politique gouvernementale est pertinente, résume Chantal Perrichon. C'est un truisme, mais ça va mieux en le prouvant ! »

*Claude Got, Professeur de médecine, spécialiste de la sécurité routière.

POUR COMPRENDRE :

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

ANALYSE DE LA MORTALITÉ SUR LES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET HORS RÉSEAU AUTOROUTIER DE LA SEINE-MARITIME PENDANT 10 ANNÉES (2006-2015)

Malgré un réseau autoroutier très développé, le nombre élevé d'agglomérations a provoqué le développement de multiples voies départementales supportant un trafic important et donc une accidentalité élevée.

En 2013, le CETE de Normandie (Cécile Normand, Éric Violette et Éric Evain) avait publié une étude mettant en évidence les caractéristiques du réseau de ce département (37 % de routes départementales appartenant au réseau principal, soit 2 243 km).

Une carte présentait la répartition de ces différents types de voies. Elle se superpose facilement avec la carte de l'accidentalité mortelle observée pendant 10 ans.



	n° voie	km de voie	nb. de tués	nb. de tués/km	cumul km	cumul tués	% km voies	% tués
1	490	14	7	0,50	14	7	0,2	2,3
2	138	13	4	0,31	27	11	0,4	3,7
3	913	20	5	0,25	47	16	0,7	5,4
4	926	21	5	0,24	68	21	1,0	7,0
5	112	17	4	0,24	85	25	1,3	8,4
6	915	78	13	0,17	163	38	2,5	12,8
7	31	54	9	0,17	217	47	3,3	15,8
8	39	37	6	0,16	254	53	3,9	17,8
9	6015	97	15	0,15	351	68	5,4	22,8
10	151	27	4	0,15	378	72	5,8	24,2
11	925	144	19	0,13	522	91	8,0	30,5
12	142	40	5	0,13	562	96	8,7	32,2
13	940	51	6	0,12	613	102	9,4	34,2
14	1314	60	7	0,12	673	109	10,4	36,6
15	982	83	9	0,11	756	118	11,7	39,6
16	131	47	5	0,11	803	123	12,4	41,3
17	34	42	4	0,10	845	127	13,0	42,6
18	49	44	4	0,09	889	131	13,7	44,0
19	149	111	9	0,08	1000	140	15,4	47,0
20	20	52	4	0,08	1052	144	16,2	48,3
21	13	76	5	0,07	1128	149	17,4	50,0
22	7	95	6	0,06	1223	155	18,9	52,0
23	929	69	4	0,06	1292	159	19,9	53,4
24	22	89	4	0,04	1381	163	21,3	54,7

Les 21 voies où ont été observés les plus grands nombres de tués, représentant seulement 17,4 % de la longueur totale des routes sans séparateur médian, concentrent 50 % des tués.

Ces ordres de grandeur se retrouvent dans tous les départements.

CARTE DES VOIES SANS SÉPARATEUR MÉDIAN LES PLUS ACCIDENTOGÈNES DE LA SEINE-MARITIME

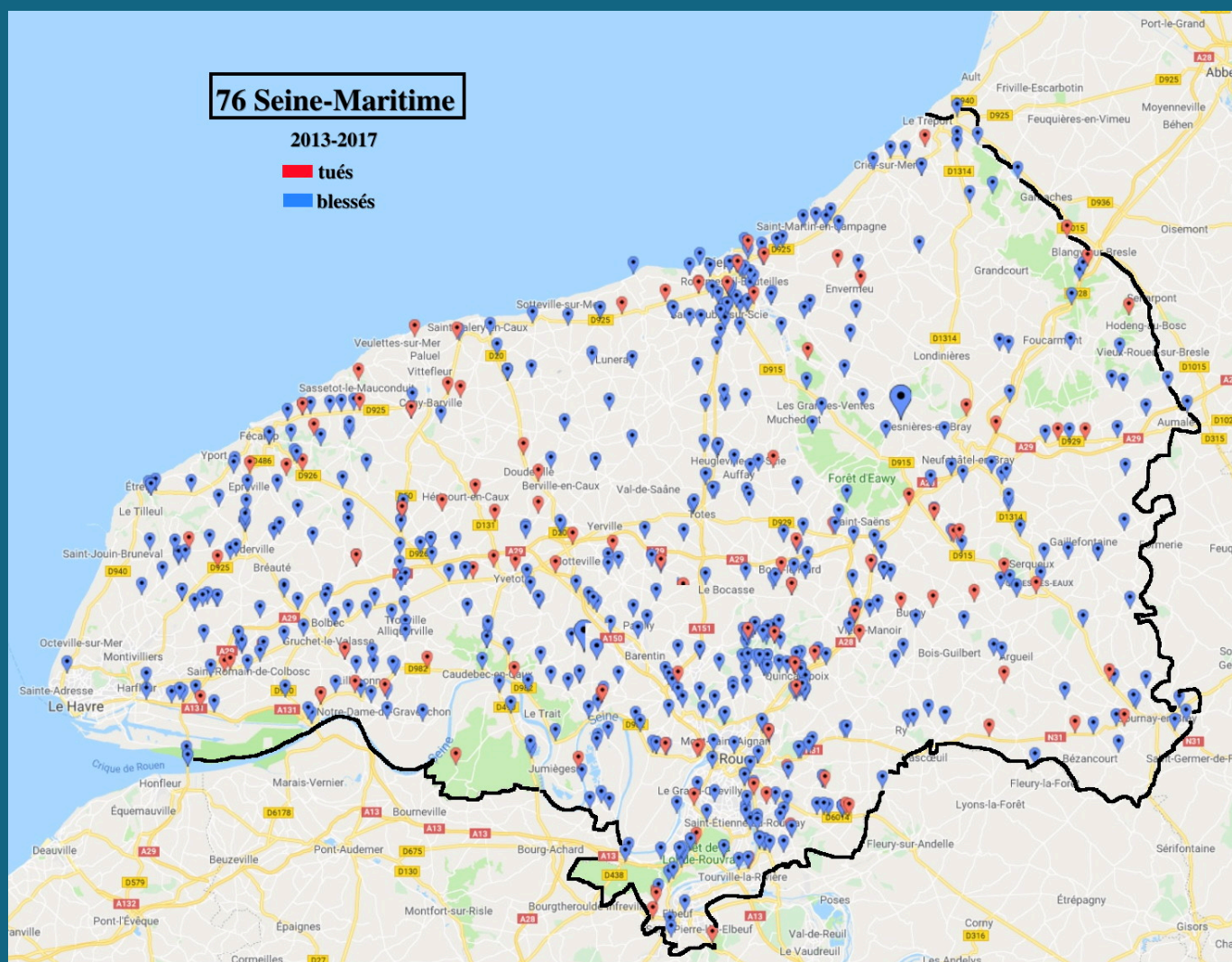


24 VOIES
SANS SÉPARATEUR
MÉDIAN

=
21 %
DU KILOMÉTRAGE
TOTAL

=
55 %
DES TUÉS

ANALYSE DE L'ACCIDENTALITÉ SUR LES VOIES HORS AGGLOMÉRATION ET HORS RÉSEAU AUTOROUTIER PENDANT 5 ANNÉES (2013-2017)



Les cartes de l'accidentalité de certains départements souffrent d'une légère imprécision sur la localisation exacte des accidents. En effet, de nombreux BAAC ne mentionnent ni la longitude ni la latitude du lieu de l'accident. Il s'avère qu'il y a une insuffisance de contrôle de qualité dans les données fournies par l'ONISR.

Ces cartes seront perfectionnées dans les mois à venir.

633 ACCIDENTS

=

113
AVEC UN OU PLUSIEURS TUÉS

+

520

AVEC UN OU PLUSIEURS
BLESSÉS HOSPITALISÉS

- Il y a un an, notre analyse de la mortalité durant les 10 années 2006-2015, sur les voies hors agglomération et hors réseau autoroutier, montrait que les **24 voies suivantes les plus circulées concentraient 55 % des tués** et se caractérisaient par les nombres de tués les plus élevés de la Seine-Maritime.

D490, D138, D913, D926, D112, D915, N31, D39, D6015, D151, D925, D142, D940, D1314, D982, D131, D34, D49, D149, D20, D13, D7, D929, D22

- La carte (voir page précédente) montre que, durant les 5 ans 2013-2017 et tout au long de ces mêmes 24 voies, on retrouve l'essentiel des accidents mortels ou avec blessés hospitalisés.
- Augmenter sur ces voies la vitesse maximum autorisée de 80 à 90 km/h ne peut donc qu'accroître les nombres d'accidents, de tués et de blessés.

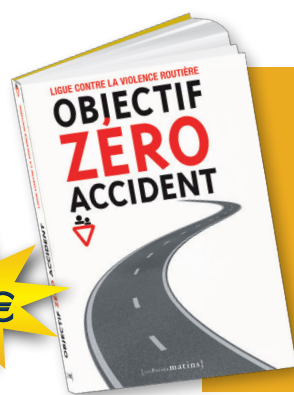
POUR EN SAVOIR PLUS SUR



la Ligue contre la violence routière

Consultez notre site internet : www.violenceroutiere.org

Vous y trouverez des informations spécifiques sur notre association, avec notamment les deux dernières vidéos de Claude Got, expert en sécurité routière, sur la mesure du 80 km/h et le contrôle automatisé de la vitesse.



“385 pages pour un ouvrage de référence sur la sécurité routière”

Vous pouvez vous procurer ce livre
au prix de 18 € en librairie ou en contactant la Ligue.

Pour les entreprises souhaitant diffuser le livre dans le cadre de leur action de sensibilisation à la sécurité routière, la Ligue propose un tarif spécial.

Ligue Contre La Violence Routière
15, rue Jobbe Duval – 75015 PARIS
Tél. : 01 45 32 91 00 – e-mail : secretariat@violenceroutiere.org